

## **Comment créer son compte pour accéder à e-lyco ?**

Pour pouvoir utiliser l'environnement numérique de travail académique e-lyco, vous devez vous créer un compte personnel. À la différence des comptes qu'on crée pour accéder à d'autres sites sur internet, le compte e-lyco est un compte "professionnel" d'élève qui vous servira de la 6ème à la terminale. Ce compte va vous identifier dans l'environnement numérique de travail, il sera votre signature pour tout ce que vous y ferez : **il est indispensable de bien le mémoriser et de veiller à ce qu'il ne soit utilisé par personne d'autre.**

## **Que faut-il pour créer son compte ?**

1. Un code d'activation (13 caractères) transmis par l'établissement (ce code n'est pas un identifiant, il est désactivé une fois le compte créé).
2. Votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA (par exemple 15/06/2001).
3. Un identifiant à construire soi-même : le compte devant servir plusieurs années, il est recommandé de se créer un identifiant facile à retenir, par exemple : 1ère lettre du prénom suivi du nom (comme pour accéder au réseau du collège)
4. Un mot de passe : le mot de passe est obligatoirement un nombre de 6 à 10 chiffres.
5. Une adresse mail **valide** pour pouvoir récupérer votre identifiant en cas d'oubli ou de perte.

Êtes-vous prêt ?

La création du compte se fait à partir du site suivant :

- <https://teleservices.ac-nantes.fr>

Si aucune anomalie n'est relevée lors de la validation du formulaire, un récapitulatif des données saisies est affiché pour confirmation. Il est indispensable de noter vos identifiants car l'établissement ne pourra pas vous les redonner.

Une fois le compte créé, il faut vérifier s'il fonctionne en vous connectant au portail e-lyco de votre établissement :

- <http://jverne.lepouliguen.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

## **Que faire en cas d'oubli de l'identifiant ou du mot de passe ?**

En cas d'oubli du mot de passe, les deux questions choisies à la création du compte seront posées afin de vérifier votre identité.

Les élèves qui ont oublié leur mot de passe ou leur identifiant peuvent le récupérer à partir du lien suivant :

- <https://teleservices.ac-nantes.fr>

## **Que faire en cas de perte de l'identifiant et du mot de passe ?**

En cas de perte totale du compte, il vous faudra prendre contact avec l'établissement pour demander un nouveau code d'activation et recommencer la création du compte, ce qui n'est jamais immédiat.